

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 25 avril 2019 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Hélène Archambault, Maria Fernanda Arentsen, Jacob Atangana-Abé, Anne-Marie Bernier, Sylvie Berthelot-Dilk, René Bouchard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Antoine Cantin-Brault, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Stéphane Dorge, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Florette Giasson, Blandine Kapita Kama, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Christian Perron, Janelle Ritchot, Geneviève Roy-Wsiaki, Anne Séchin, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faïçal Zellama

Absences : Louise Ayotte-Zaretski, Jeff Leclerc, Imane Marrakchi, Ange-Kévin Nangoh, Léna Diamé Ndiaye, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Chantal Saint-Pierre, Angelica Viloria

Observateurs : Youssef Bezzahou, Toufiq Outbih

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0419-1 PROPOSITION : Hélène Archambault / Blandine Kapita Kama
Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 25 avril 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 février 2019

SÉNAT-0419-2 PROPOSITION : Anne Séchin / Geneviève Roy-Wsiaki
Que le procès-verbal de la réunion du 28 février 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 février 2019

B2.a Politique à l'intention des étudiantes et étudiants de l'Université de Saint-Boniface sur le casier judiciaire et les Mauvais traitements

SÉNAT-0419-3 PROPOSITION : Darcelle Vigier / Blandine Kapita Kama
Que le Sénat adopte les modifications proposées à la *Politique sur le casier judiciaire et les mauvais traitements à l'intention des étudiantes et des étudiants de l'Université de Saint-Boniface*, telles que modifiées.

ADOPTÉE

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du recteur
Le recteur commente brièvement son rapport.

- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Rapport oral du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Aucun point à discuter.

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Sénateur Jean Vouillon pose une question relative au non-renouvellement du poste à terme, occupé actuellement par Frédéric Jubinville, dans le programme Communication multimédia.

Passant sur le fait que ce poste était un poste permanent il y a encore quelques années, mon interrogation porte plutôt sur la pertinence de ce changement face à l'évolution extrême rapide que connaît l'industrie du multimédia et de l'animation à Winnipeg actuellement.

D'une part, cette année a vu l'arrivée de deux compagnies d'envergure mondiale dans le domaine de l'animation et des effets spéciaux : Ubisoft et Amazon ThinkBox.

D'autre part, d'autres compagnies locales démontrent un fort accroissement de leurs productions animées : Tangent Animation et ManitoMedia.

Cette tendance est confirmée par l'organisme OnScreen Manitoba, qui prévoit la création de plusieurs dizaines d'emplois dans le domaine de l'animation et de la 3D, sur les cinq (5) prochaines années.

Or le poste qui n'est pas renouvelé comprend justement l'ensemble des charges de cours relatives à la modélisation et à l'animation 3D, ainsi qu'au design graphique. Il me semble que cela compromet la cohérence du programme Communication multimédia, alors même que celui-ci a entrepris une refonte complète de son cursus, afin justement d'être davantage en adéquation avec la demande professionnelle locale.

J'ai conscience que le budget d'une Université est un défi en ces temps incertains, toutefois n'y aurait-il pas des solutions intermédiaires afin d'éviter de mettre à risque un programme en phase avec l'évolution de l'industrie?

Réponse du recteur

Je vous remercie de votre question.

Je prends bien note de la présence des compagnies locales, tout comme l'arrivée de nouvelles compagnies de grande envergure, susceptibles de créer des emplois.

Je constate, cependant, que les besoins semblent augmenter sur le plan local, l'intérêt de la part des étudiants et étudiantes ne correspond malheureusement pas à ces changements que vous signalez.

Depuis six ans, le taux d'inscription se situe à 15 étudiants. L'an passé il y avait une baisse notable.

Ce qui est plus inquiétant, c'est le taux de la diplomation : en moyenne seulement cinq (5) étudiants reçoivent leur diplôme par année depuis six ans, tandis que le programme existant bénéficiait de quatre (4) professeurs à temps plein, sans compter l'investissement dans la programmation, dans les équipements, les locaux, etc.

Bien que l'investissement dans tous les programmes et services est important, l'Université doit à la fois continuellement faire des choix pour s'assurer que l'on investisse dans les domaines qui sont les plus propices à son évolution et qui répondent le mieux possible aux intérêts et aux besoins des étudiants, et se préparer aux défis de l'avenir sur le plan financier.

Il va de soi que si l'intérêt devient plus notable pour le programme de Communication multimédia – comme c'est le cas à la Faculté de l'éducation – il faut revoir la situation et apporter des ressources.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Rapport oral du doyen, Alexandre Brassard.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.
- F3. École technique et professionnelle
Rapport reçu à titre d'information.

SÉNAT-0419-4a PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega
Que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs l'abandon du programme informatique en date du 31 juillet 2019.

Une période de questions et réponses a eu lieu entre les membres du Sénat et la directrice de l'ETP et le vice-recteur à l'enseignement et de la recherche en lien avec la proposition d'abandonner le programme informatique. Il y eut par la suite une discussion à plusieurs intervenants.

AMENDEMENT

SÉNAT-0419-4b PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Jean Vouillon
Que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs l'abandon du programme informatique en date du 31 juillet 2019 et que le Sénat recommande également au Bureau des gouverneurs que les ressources soient accordées afin de rebâtir un programme qui correspond davantage au marché de travail.

ADOPTÉE
15 en faveur
2 contre
12 abstentions

SÉNAT-0419-4 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Jean Vouillon

Que le Sénat recommande au Bureau des gouverneurs l'abandon du programme informatique en date du 31 juillet 2019 et que le Sénat recommande également au Bureau des gouverneurs que les ressources soient accordées afin de rebâtir un programme qui correspond davantage au marché de travail.

DÉFAITE
8 en faveur
10 contre
10 abstentions

- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.
- F5. Division de l'éducation permanente et Service de perfectionnement linguistique
Rapport reçu à titre d'information.
- F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- F7. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction (aucun rapport)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes (aucun rapport)
- G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)
- G4. Comité d'appel
Rapport reçu à titre d'information.
- G5. Comité de mérite
Stéfan Delaquis, président du comité de mérite, informe les sénatrices et sénateurs d'une réunion tenue le 12 avril 2019.

SÉNAT-0419-5 PROPOSITION : Stéfan Delaquis / Hélène Archambault

Que le Sénat passe à huis clos à 13 h 19.

ADOPTÉE

SÉNAT-0419-6 PROPOSITION : Stéfan Delaquis / Nicolas Bouffard

Que le Sénat retourne en session régulière à 13 h 22.

ADOPTÉE

- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Rapport oral du président du comité, Peter Dorrington.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport reçu à titre d'information.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- I1. Aucun rapport.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- K1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 23 mai 2019 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Anne Séchin propose la levée de la séance à 13 h 23.

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Dorge', written in a cursive style.

Stéphane Dorge